

Allianz Composio Senior

Composez votre assurance santé
selon vos besoins.

allianz.fr

Assurance Allianz



**ALLIANZ COMPOSIO
SENIOR**
ALLIANZ

Avec vous de A à Z

Allianz 



Composez votre assurance santé selon vos besoins

“ J’ai besoin de lunettes mais pas de souci avec mes dents ”

Allianz Composio vous permet d’ajuster votre complémentaire santé à vos besoins réels, avec des garanties Optique et Dentaire complètement indépendantes.

“ Mon épouse et moi n’avons pas les mêmes besoins ”

Chaque membre de la famille sélectionne le niveau de garantie qui lui convient pour :

- les frais d’hospitalisation et soins courants,
- les frais optiques et auditifs,
- les frais dentaires.

Pour bénéficier de tout le nécessaire sans payer le superflu !

“ Nous voulons une bonne couverture pour l’hospitalisation et les médecines douces ”

Vous pouvez choisir d’être mieux remboursé :

- en cas d’hospitalisation (avec le renfort Sérénité),
- pour les médecines douces (ostéopathie, acupuncture, diététicien...) et autres soins non pris en charge par la Sécurité sociale (avec le renfort Confort).

Optionnels sur la gamme Classic d’Allianz Composio, ces renforts sont déjà intégrés sur la gamme Plus pour une protection optimale.



Des garanties et services spécifiques

Une adhésion facile et immédiate

Dès l'adhésion, vous bénéficiez à vie des garanties d'Allianz Compositio, sans formalité médicale et sans délai d'attente⁽³⁾.

Vos dépenses de santé évoluent

Avec l'âge, les hospitalisations et le recours aux spécialistes sont plus fréquents, de même que le port de lunettes ou d'un appareil auditif.

Vérifiez que votre assurance santé est toujours adaptée à vos besoins !

Des remboursements adaptés pour les seniors

Quelques exemples⁽¹⁾ :

- jusqu'à 100 € par jour pour votre chambre particulière en cas d'hospitalisation, avec le renfort Sérénité,
- jusqu'à 1 000 € par an pour vos prothèses auditives⁽²⁾,
- vos soins de pédicure-podologue remboursés avec le Renfort Confort,
- jusqu'à 50 € remboursés sur les objets de santé connectés iHealth (tensiomètre, bracelet pour l'activité et le sommeil...) pour prendre soin de votre santé au quotidien, avec le renfort Confort.

Pour en savoir plus, consultez les barèmes de garanties Classic Senior et Plus Senior d'Allianz Compositio.

Des services inclus dans votre contrat santé

Des économies en vous rendant chez les professionnels de la santé partenaires

Opticiens, chirurgiens-dentistes, implantologues dentaires, audioprothésistes, centres de chirurgie laser de l'œil, centres d'ophtalmologie, diététiciens, ostéopathes, chiropracteurs... Depuis 2016 : chirurgie orthopédique.

- En vous rendant chez les 7 000 partenaires Santéclair, vous profitez de **soins et services de qualité à tarifs négociés**.
- **Vos remboursements sont également majorés** pour vos lunettes (+ 50€) et sur vos prothèses dentaires (+ 30€)⁽¹⁾.

Le tiers payant dans de nombreux domaines

Grâce au tiers payant, vous ne faites pas l'avance de vos frais pour vous soigner chez le pharmacien, dans un laboratoire, chez un radiologue, à l'hôpital... Vous en bénéficiez également chez les opticiens, dentistes et audioprothésistes partenaires Santéclair.

Une assistance adaptée en cas d'hospitalisation

Allianz Compositio a prévu des prestations adaptées à votre profil et à votre situation⁽¹⁾ : aide à domicile, garde de vos animaux de compagnie, organisation et prise en charge de la venue d'un proche à votre chevet, garde de vos parents à charge...



En choisissant Allianz Compositio, vous adhérez et payez une cotisation annuelle⁽⁴⁾ à l'Association de Prévoyance Santé. Cette association indépendante représente vos intérêts, vous fait bénéficier de multiples services (magazine Echos Santé, aides sociales pour les assurés en difficulté...) et finance des actions de mécénat dans le domaine de la santé.

(1) Selon les garanties choisies à l'adhésion.

(2) Avec le niveau 6. Montant en sus du remboursement de l'Assurance maladie.

(3) Il existe des limitations de garanties détaillées dans la notice d'information.

(4) 5 € par contrat pour l'année 2017.

Les garanties d'Allianz Compositio répondent au dispositif du contrat responsable prévu par les articles L871-1, R871-1 et R871-2 du Code de la Sécurité sociale ainsi qu'à leurs décrets d'application.

Des services résolument pratiques dans votre Espace Client et depuis votre mobile

Via l'Espace Client du site Allianz.fr, vous pouvez notamment :

- consulter vos remboursements sur les 6 derniers mois,
- recevoir une alerte mail à chaque remboursement,
- découvrir et géolocaliser les professionnels de la santé partenaires Santéclair,
- calculer le reste à charge sur votre devis dentaire,
- faire une demande de remboursement pour vos soins non remboursés par la Sécurité sociale (engagement de prise en charge sous 24h),
- faire une demande d'analyse de vos devis santé (prise en charge sous 72h),
- accéder à l'historique de vos courriers (ex : décomptes santé) grâce au service e-courrier,
- télécharger et imprimer votre carte de tiers payant,
- accéder au Guide d'Informations Hospitalières,
- découvrir les services de prévention : conseils pratiques sur l'automédication, dépistage des risques cardiovasculaires...



Mon Allianz mobile

Retrouvez également l'essentiel de ces services sur votre téléphone mobile ou tablette en téléchargeant l'application « Mon Allianz mobile » sur App Store ou Google Play.

Des garanties complémentaires pour renforcer votre couverture santé

Vous souhaitez une solution pour couvrir les frais non pris en charge par votre complémentaire santé Allianz ?

Avec la garantie « Forfaits Hospi », recevez une allocation forfaitaire supplémentaire pouvant aller jusqu'à 280 € pour chaque hospitalisation⁽⁵⁾ :

- 50 € en cas d'hospitalisation de jour ou 100 € si vous passez au moins une nuit sur place
- A ce montant, s'ajoutent 150 € en cas d'intervention chirurgicale + 30 € pour les éventuels frais pré-opératoires.

Votre interlocuteur Allianz peut également vous proposer des indemnités journalières en cas d'hospitalisation, une garantie Capital Maladies Redoutées (versement d'un capital en cas de maladie très grave⁽⁶⁾), etc.

(5) Dans la limite de 6 hospitalisations par an. Conditions de souscription disponibles auprès de votre interlocuteur Allianz.

(6) Liste exhaustive et détails de la garantie décrits dans la notice d'information d'Allianz Prévoyance.

Pour de plus amples renseignements,
votre interlocuteur Allianz est à votre disposition.



Allianz IARD

Entreprise régie par le Code des assurances
Société anonyme au capital de 991.967.200 €
1 cours Michelet - CS 30051 92076 - Paris La Défense Cedex
542 110 291 RCS Nanterre

www.allianz.fr



ASSOCIATION DE PREVOYANCE SANTE

Association loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée à la Préfecture
des Hauts-de-Seine sous le n° W922002348.

Siège social : Tour Neptune - Case Courrier 0804.
20, place de Seine - La Défense - 92400 Courbevoie.

www.adps-sante.fr